



# Pour promouvoir une Europe démocratique et sociale VOTONS NON le 29 MAI !

**La possible victoire du NON en France soulève l'espoir en Europe  
Un NON réfléchi et constructif**

## Ce que nous refusons

**Non** à la concurrence libre et non faussée qui entraîne les délocalisations que nous subissons. (dans la région Nestlé à Marseille, Perrier à Vergèze, Lustucru...) ARTICLE 1.3

**Non** à la concurrence appliquée aux services publics. ( les SIEG) ARTICLE 2.96

**Non** à "l'accès aux prestations de protection sociale" qui seraient alors une démarche personnelle, privée, liée aux possibilités financières des personnes. ARTICLE 2.94

**Non** aux vagues formules concernant les droits des personnes qui peuvent paraître séduisantes mais qui n'ouvrent droit à aucun recours. ARTICLE 1.12.2 / 1.12.5

**Non** à une Banque Centrale Européenne qui a pour seul objectif de maîtriser l'inflation, sans régulation politique. ARTICLE 3.177 et suivants.

**Non** à une politique de l'emploi qui se résume à nous donner le " droit de travailler " dans un monde de précarité d'emploi. ARTICLE 2.75

**Non** à une défense européenne sous le contrôle de l'OTAN et à l'augmentation des capacités militaires de chaque état. ARTICLE 1.41

**Non** à ce traité établissant une constitution, écrit par une commission et qu'il sera quasiment impossible de modifier.

**Non** à des lois proposées par la seule commission européenne. ARTICLE 1.26

## Ce que nous voulons

**Oui** aux principes de solidarité, de coopération, d'association. (Airbus)

**Oui** à des services réellement publics pour les besoins fondamentaux : éducation, santé, culture, recherche, eau, poste, télécommunications, transports..

**Oui** au droit à une protection sociale hors du marché sur le principe exclusif de la solidarité, respectant les législations nationales et recherchant l'harmonisation par le haut.

**Oui** à l'affirmation du droit des femmes à disposer librement de leur corps, à la protection de l'enfant, à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination.

**Oui** à une Banque Centrale Européenne contrôlée démocratiquement pour promouvoir des projets économiques créateurs d'emplois.

**Oui** à une responsabilité de la puissance publique pour le droit au travail reconnu à chaque citoyen et ouvrant droit à l'indemnisation du chômage.

**Oui** à une politique européenne indépendante au service de la paix, du co-développement, porteuse de solutions pacifiques aux conflits d'où qu'ils viennent.

**Oui** à une véritable constitution rédigée et portée par les élus du peuple.

**Oui** à un véritable parlement, initiateur et porteur de projets législatifs.

**CITOYENS A PART ENTIERE  
POUR LA JUSTICE ET POUR LA PAIX,  
NOUS VOTERONS NON LE 29 MAI !**

Les citoyens, de tous les pays d'Europe concernés par le projet de constitution exercent leur droit à choisir une politique en élisant périodiquement des parlementaires sur les programmes qu'il proposent. C'est ainsi qu'il y a débat et que l'alternance politique (gouvernement de gauche, de droite, du centre) peut vivre. Elle est un des principes fondamentaux de la démocratie. Pour que ce droit citoyen de base s'exerce, la constitution ne peut inclure dans son texte le choix politique lui-même. **Or, la constitution proposée à notre vote impose des choix politiques économiques ultra-libéraux détaillés, et les figent.** Ce texte ne sera révisable qu'avec **l'unanimité des 25 pays.**

Le citoyen ne pourra plus choisir, il est infantilisé.

**Si nous disons oui à ce texte,** nous nous priverons pendant très longtemps de choisir autre chose que la politique économique libérale de la partie III, déjà annoncée en partie I de la constitution. Les parlementaires ne se présenteront plus à nos suffrages en parlant de la politique économique et sociale qu'ils voudront mettre en place, puisqu'elle est dans la constitution. Ils ne pourront **pas voter des lois non-conformes à cette règle économique ultra-libérale** puisqu'elles seraient non conformes constitutionnellement.

Il nous faut absolument refuser cette abdication du pouvoir élémentaire du citoyen en votant non à ce texte et en nous mobilisant pour qu'une assemblée démocratiquement élue nous propose des institutions respectueuses de l'histoire démocratique des peuples d'Europe, fondées sur des valeurs communes où la liberté (pas le libéralisme !) rime avec la fraternité, où les peuples ne seront pas mis en compétition économique entre eux.

**Donnons-nous les moyens de construire une Europe de justice et de paix. Arrêtons de reculer ! Avançons !**

*D'ores et déjà des citoyens, des chercheurs, des syndicalistes, des membres du mouvement social des 25 pays européens se réunissent pour élaborer des propositions alternatives.*

**L'IMPORTATION DU TEXTILE  
CHINOIS : QUELLE HYPOCRISIE !**

Ceux là même qui nous prêchent les vertus de la concurrence font mine de s'offusquer de l'application des accords qu'ils ont eux mêmes signés. En effet, la levée progressive des quotas d'importation, pas seulement pour le textile mais aussi pour l'automobile par exemple, s'inscrit dans le cadre des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce à laquelle la Chine a adhéré en 2004. Fatalité ce désastre des entreprises du textile en France et en Europe ? ? **NON !** C'est un effet direct du " marché ouvert où la concurrence est libre " ARTICLE 3.314 du projet de constitution. Alors messieurs les dirigeants français, ne faites pas ceux qui découvrent ...

**ET APRES LE 29 MAI**

Si le NON à l'Europe libérale est majoritaire au soir du dimanche 29 mai, il n'y aura pas de chaos L'Europe continuera à vivre, il y aura toujours une monnaie européenne, les dispositions du traité de Nice s'appliquent de toute façon jusqu'en novembre 2006 et même, pour certaines, jusqu'en 2009.

Il n'y aura pas de crise institutionnelle à Bruxelles ; l'annexe 30 du traité prévoit qu'en cas de non ratification d'un ou plusieurs pays, le conseil européen se saisit de la question. L'article 4. 447 est clair : le traité constitutionnel n'entre en vigueur que si tous les pays l'ont ratifié.

Le Non, ce n'est pas non plus le statu quo car c'est une porte ouverte pour remettre en chantier un autre projet, une chance pour ouvrir des perspectives nouvelles pour l'Europe, un Non libérateur qui déverrouille.

**Vendredi 20 mai 18 h. au Parc des expos à**

**Montpellier**

**Soirée festive et Grand meeting**

**avec Geneviève Azam (ATTAC) Francine Bavay (membre des Verts), Olivier Besancenot (LCR), José Bové (Confédération Paysanne) Marie Georges Buffet (PCF), Annick Coupé (Union syndicale solidaire) Jean Luc Mélanchon ( sénateur socialiste) Dominique Rousseau (porte parole du comité 34)**

**CONTACT Départemental** : site local du comité 34 : <http://appel200.objectis.net>

email : [appeldes200.34@wanadoo.fr](mailto:appeldes200.34@wanadoo.fr)

**Appel FINANCES** : Pour financer les activités du comité unitaire (évaluées à 35000 € dans le 34 ) chèques à l'ordre de " Comité NON CCP 870 264 K "

A renvoyer à "Comité NON à la constitution libérale" 9 rue du Bassin, 34080 Montpellier